

Les Subsidés

qu'il n'y a aucune subvention. Le gouvernement prévoit retirer tout l'argent qu'il investit au plein taux d'intérêt prévu par la Société du crédit agricole. L'autre problème est que ces mesures ne sont accessibles qu'aux personnes qui ont . . .

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre le député mais le temps accordé est écoulé.

[Français]

Je vais donner quelques instants à l'honorable secrétaire parlementaire pour répondre.

M. Blais: Monsieur le Président, je vais répondre. Il est sûr que la question est intéressante parce que ce sont des aspects qui vont être davantage étudiés dans les semaines qui viennent. Mais je suis content que le député soulève la question des pommes de terre dans les provinces Maritimes parce que j'ai fait des vérifications ce matin et, justement, les mesures que nous avons prises—pour donner simplement cet exemple—au niveau des pommes de terre, savoir, être obligés d'avoir un programme de diversion, ont eu un effet très positif au niveau du marché. Le prix, au cours d'un mois, a presque doublé sur le marché dans certains secteurs. C'est que cela a permis un revenu supplémentaire pour les producteurs agricoles. A mon avis, c'est tout à notre honneur, on n'en parle pas, ce sont de bonnes nouvelles. On n'en parle pas.

Une voix: Parlez-nous de la pomme de terre au Québec!

M. Blais: Changez de place pour pouvoir dire des bêtises encore une fois, monsieur le Président. Je ne le nommerai pas, il n'est pas à sa place. Vous devriez pouvoir prendre la parole tantôt si vous avez quelque chose à dire. Si vous avez une question à poser, levez-vous et posez-là la question.

[Traduction]

M. le vice-président: Nous reprenons le débat avec le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria).

[Français]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon honorable collègue, le député de Richmond—Wolfe (M. Tardif) qui, cet après-midi, a réussi encore une fois à indiquer au secrétaire parlementaire jusqu'à quel point sont inadéquates les mesures de ce gouvernement.

[Traduction]

Je tiens également à féliciter le député d'Algoma (M. Foster) pour sa motion très sensée et appropriée. Qu'il me soit permis de la rappeler à la Chambre et de rappeler également à quel point il est important de l'étudier. Je suis convaincu, monsieur le Président, que même si vous la connaissez par coeur, les conservateurs, eux, l'auront déjà oubliée. Cette motion est la suivante:

[Français]

Prise en considération d'une motion de l'Opposition—Que la Chambre exhorte le gouvernement à intervenir rapidement et fermement en faveur des agriculteurs canadiens afin d'alléger le fardeau de la dette qu'ils doivent supporter en présentant des mesures comme la révision des créances ordonnée par les tribunaux, un programme significatif de réduction des intérêts et un engagement accru envers la recherche, et qu'elle exhorte en outre le gouvernement à promettre fermement et dès maintenant aux agriculteurs canadiens qu'on ne leur nuira pas et qu'on ne sacrifiera pas leurs intérêts dans le cadre des négociations commerciales détaillées

avec les États-Unis, et à réagir fermement aux difficultés que devrait provoquer le *Farm Bill* américain.

Vous voyez donc, monsieur le Président, qu'il est évident que le député d'Algoma (M. Foster) a beaucoup réfléchi à cette motion puisqu'il a inclus un grand nombre de problèmes agricoles avec lesquels on est aux prises actuellement et au sujet desquels le gouvernement devrait avoir agi mais, le gouvernement, encore une fois, n'a rien fait.

Monsieur le Président, je voudrais parler brièvement des taux d'intérêt. Le gouvernement, par l'entremise de ses députés, se «pète les bretelles» à peu près tous les jours, faisant des éloges concernant les taux d'intérêt. Il ne manque pas de dire dans cette Chambre que les taux d'intérêt sont plus bas aujourd'hui qu'ils ne l'ont déjà été.

Je voudrais porter à l'attention de la Chambre, par exemple, que les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire la différence entre le taux d'inflation et le taux auquel un agriculteur peut se prévaloir d'un emprunt, que cette différence, qu'on appelle communément le taux d'intérêt réel est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était dans le pire de la récession économique il y a déjà deux ou trois ans. Pourquoi tolère-t-on une telle situation? Est-ce qu'on voit le gouvernement faire les éloges du taux d'intérêt réel? Non! On n'en parle pas, monsieur le Président. Les députés des secteurs agricoles d'en face manquent à leur devoir en ne soulevant pas ce dossier en cette Chambre. Heureusement pour cette Chambre et pour les agriculteurs que les députés de l'opposition vont continuer à démontrer à ce gouvernement conservateur qu'il est nécessaire de parler du dossier que je viens de soulever.

● (1730)

[Traduction]

Comme vous vous en souvenez, monsieur le Président, les conservateurs ont fait de nombreuses promesses lors de la dernière campagne électorale. Vous vous souvenez que les conservateurs ont fait 338 promesses. Permettez-moi de vous rafraîchir la mémoire sur les promesses dans le domaine agricole. Avec l'impartialité qui vous caractérise, monsieur le Président, vous avez été obligé d'écouter ces conservateurs faire toutes ces promesses sachant parfaitement qu'ils ne pourraient pas les tenir. Le député de Lambton—Middlesex (M. Fraleigh) s'en souvient certainement.

Les promesses en question sont directement tirées d'un livre de promesses portant même le sigle du parti conservateur. Ces promesses ont été faites à Sherbrooke, au Québec, le 26 juillet 1984. Voici l'une d'entre elles:

Nous établirons un programme d'agri-obligations permettant aux producteurs d'obtenir des prêts à taux réduits. Les revenus de ces obligations seront exonérés d'impôts afin d'encourager les Canadiens à investir dans ce programme.

Je défie les députés conservateurs de nous dire et de dire à mes électeurs de Glengarry—Prescott—Russell ce qu'est devenu ce programme d'agri-obligations. Était-ce une promesse? Oui. Est-ce une promesse non tenue? Oui.

M. Siddon: Patience.

M. Boudria: Encore une promesse non tenue.